

**Rapport  
sur  
les méthodes statistiques d'estimation du chômage**

---

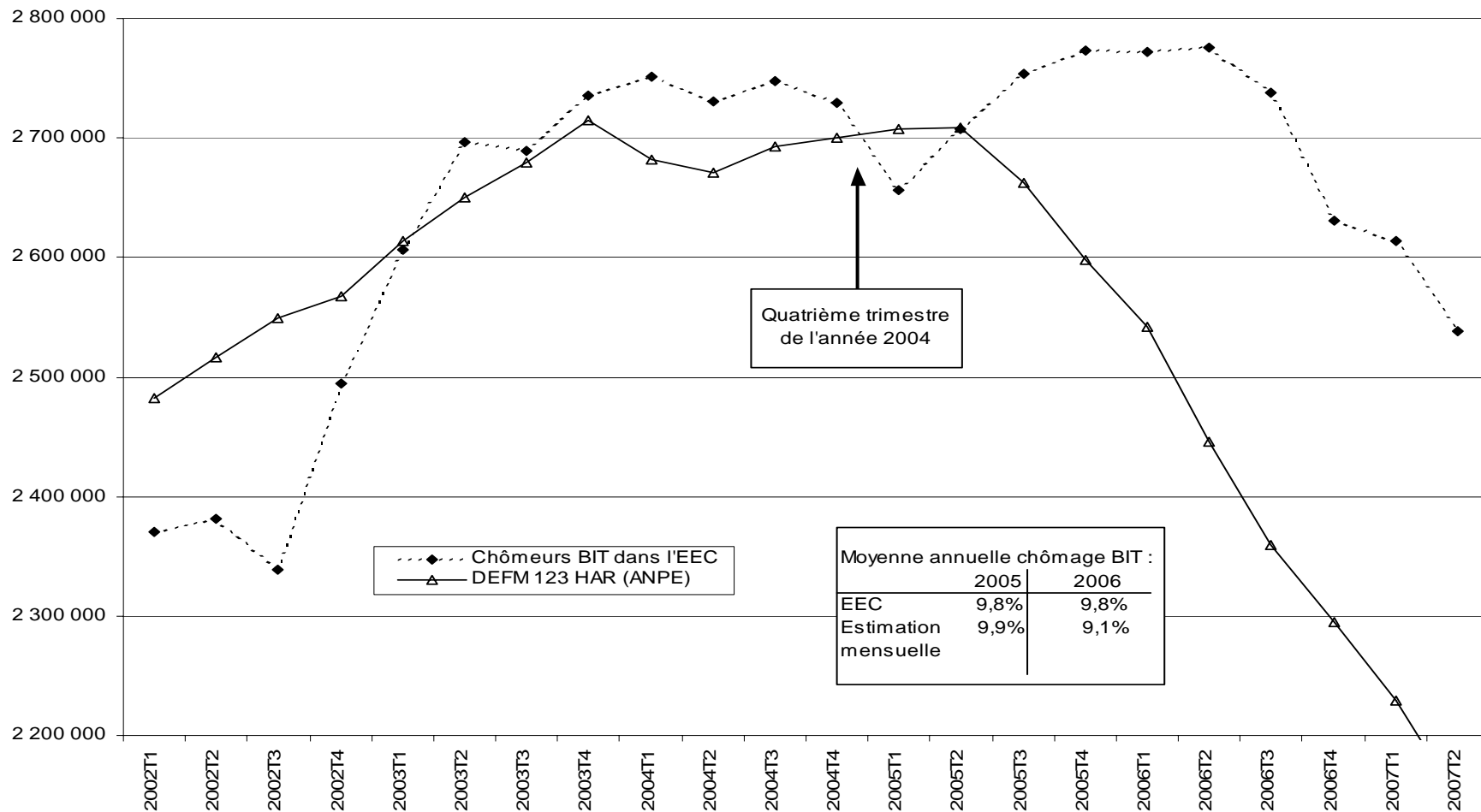
*Inspection générale des finances  
Inspection générale des affaires sociales*

## Les données disponibles – Les données publiées

Sources	Données disponibles	Données publiées
ANPE	DEFM – données disponibles <b>mensuellement</b> DEFM 123 har	DEFM 1et 1+6 : séries publiées <b>mensuellement</b>
Insee enquête emploi	Taux de chômage BIT – données disponibles <b>trimestriellement</b>	Taux de chômage publié <b>mensuellement</b> Série <b>recalée annuellement</b> sur le taux de chômage moyen annuel issu de l'enquête emploi

- Des divergences entre enquête emploi et données de l'ANPE ont déjà été observées dans le passé et ont entraîné à plusieurs reprises des changements de la méthode de calage et d'estimation
- De telles divergences s'observent dans tous les pays, mais la France est le seul pays à procéder au calage entre les sources statistiques

# Les divergences récentes d'évolution entre DEFM et enquête emploi

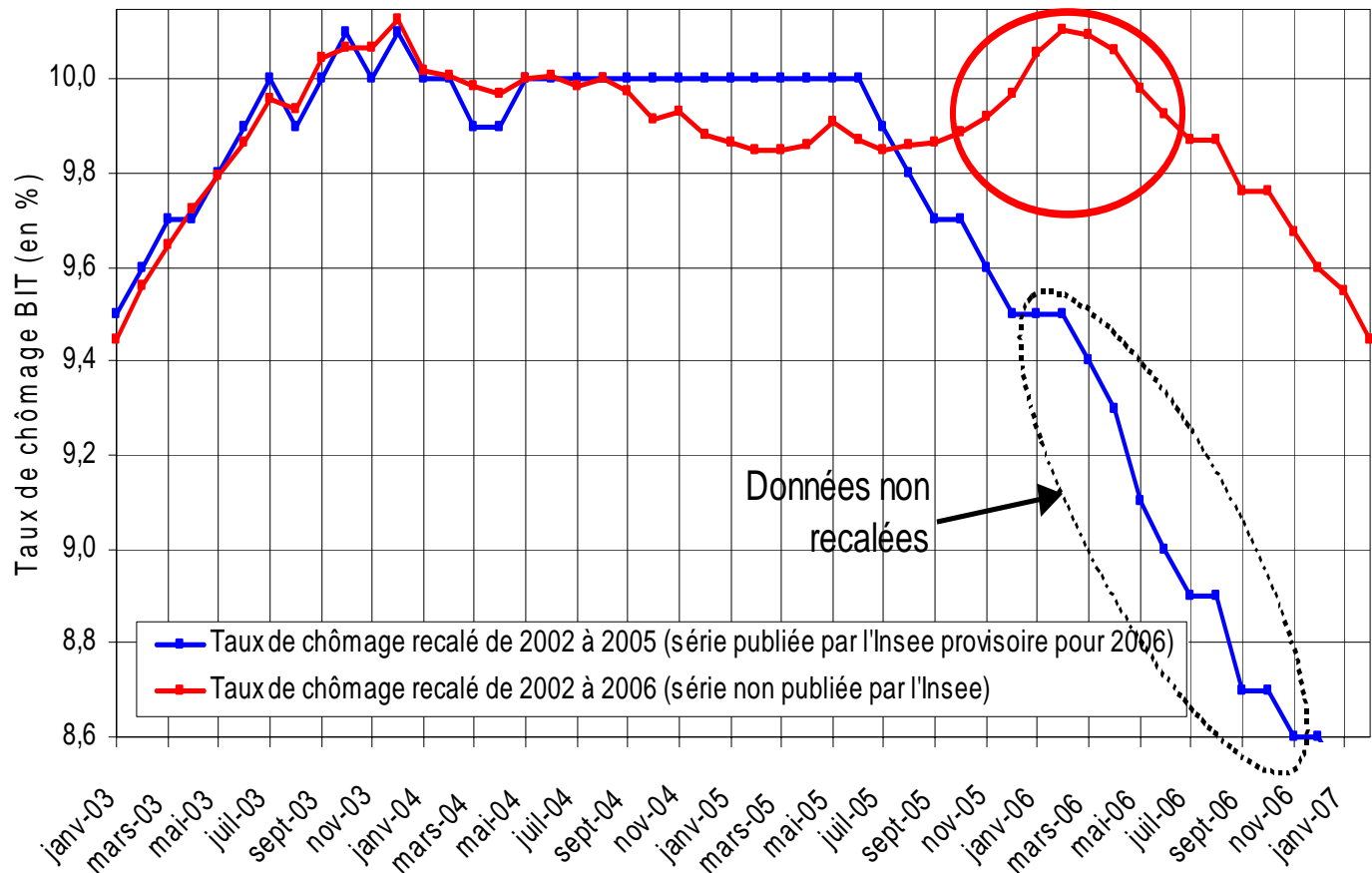


- Analyse comparée sur la seule population des chômeurs au sens du BIT qui sont inscrits à l'ANPE
- En théorie, le nombre de DEFM 123 har devrait être légèrement inférieur au nombre de chômeurs BIT inscrits à l'ANPE mesuré par l'enquête emploi
- En pratique, leur nombre est très supérieur, l'écart est fluctuant et s'est fortement réduit depuis mi-2005
  - facteurs explicatifs mal identifiés et encore moins chiffrés
  - cette instabilité de l'écart génère des divergences de variations

- Les données du recensement indiquent en 2004 et 2005 une évolution du chômage plus proche de celle des DEFM et de sens opposé à celle de l'enquête emploi
- La baisse des DEFM est cependant plus forte en 2005 que celle indiquée par le recensement, d'un ordre de grandeur qui correspond aux effets des changements du SPE évalués par la DARES pour l'année 2005
- Les résultats du recensement de janvier 2007 apporteront un éclairage supplémentaire sur les divergences de l'année 2006

# *Le calage de mars 2007 aurait abouti à un profil aberrant de l'évolution conjoncturelle du chômage*

- Le « calage » consiste à ajuster la moyenne annuelle des taux publiés mensuellement sur la moyenne annuelle du taux de chômage obtenue par l'enquête emploi (avec un impact sur les années antérieures)
- Le « calage » 2006 aurait abouti à un profil aberrant de l'évolution conjoncturelle du chômage ; la décision de l'INSEE était donc justifiée



*Des évolutions du service public de l'emploi ont entraîné une surestimation de la baisse du chômage par les données ANPE en 2005 et 2006, ce qui ne remet pas en cause le sens d'évolution du marché du travail*

- Changements susceptibles d'avoir un impact statistique :
  - classement dans les catégories 4 et 5 des bénéficiaires des nouvelles conventions de reclassement personnalisé, des titulaires d'emploi aidés et créateurs d'entreprise
  - calendrier de relance des demandeurs d'emploi
  - entretiens mensuels personnalisés (impact mécanique sur les radiations)
  - diminution de la proportion de demandeurs d'emploi indemnisés
- Les impacts mécaniques, chiffrés par la DARES, ont amplifié la baisse du chômage de 0,2 à 0,4 point en 2005 et 2006
- Ces impacts ont porté principalement sur le second semestre 2005

<b>De mai à décembre 2005</b>	<b>Evolution en niveau</b>	<b>Evolution en %</b>
Variation du nombre des DEFM 123 HAR (donnée cvs)	-159 400	-5,9%
- dont impact des changements de gestion chiffrés	[-85 000 à -40 000]	[-3,1% à -1,5%]
- part des changements de gestion dans la variation	[25% à 53%]	
<b>Mai 2005 à décembre 2006</b>	<b>Evolution en niveau</b>	<b>Evolution en %</b>
Variation du nombre des DEFM 123 HAR (données cvs)	-462 400	-17,0%
- dont impact des changements de gestion chiffrés	[-115 000 à -45 000]	[-4,2% à -1,7%]
- part des changements de gestion dans la variation	[10% à 25%]	

## *Des impacts comportementaux non chiffrés à approfondir*

- Incertitude sur les effets de comportement de la réforme de l'indemnisation et de la mise en place des entretiens mensuels, non pris en compte dans les chiffrages de la DARES
- Principaux effets décrits par les opérationnels
  - soutien plus concret et plus personnalisé aux demandeurs d'emploi à partir du 4ème mois de chômage
  - meilleure connaissance des situations par les ALE, meilleure gestion du fichier, prise en compte plus rapide et plus exhaustive des sorties pour reprise d'emploi, entrées en stage ou maladie
  - incitation des demandeurs d'emploi à mieux déclarer les activités réduites
  - inscription moins attractive pour certains demandeurs d'emploi non indemnisés
- Pas de données chiffrées permettant aujourd'hui de prouver et mesurer l'impact statistique de ces effets ; travaux en cours de la DARES
- Selon l'enquête emploi : diminution tendancielle du taux d'inscription à l'ANPE des chômeurs BIT depuis 1999, accélération en 2006



- L'enquête emploi est actuellement le seul instrument qui estime directement le chômage au sens du BIT, définition de base pour les comparaisons internationales
- Malgré une question spécifique sur l'inscription à l'ANPE des personnes interrogées, l'enquête emploi sous-estime structurellement le nombre total d'inscrits à l'ANPE
- La comparaison des évolutions d'emploi entre l'enquête emploi et les données administratives montre des divergences importantes, d'un ordre de grandeur équivalent aux évolutions à mesurer

# *Les incertitudes statistiques propres à l'enquête emploi en font un instrument inadapté à l'analyse à court terme du marché du travail*

- L'échantillon français est deux fois plus petit que celui des autres grands pays

Pays	Taille de l'échantillon	Pays	Taille de l'échantillon
<b>France</b>	<b>75 000</b>	Italie	150 000
Allemagne	120 à 160 000	Royaume-Uni	100 000
Espagne	180 000	Etats-Unis	200 000

- En conséquence, les intervalles de confiance de l'enquête emploi sont importants et ne permettent pas une analyse conjoncturelle du marché du travail

Données	Intervalle de confiance
Niveaux trimestriels	+/- 0,42 point (+/- 110 000 chômeurs)
Glissements annuels	+/- 0,53 point (+/- 142 000 chômeurs)

- Théoriquement, l'enquête emploi permet de dégager une tendance fiable à moyen terme
- Des biais potentiellement importants s'ajoutent aux marges d'incertitude relevant de l'aléa de sondage :
  - biais de rotation et biais lié aux interrogations par proxy : impacts non quantifiés
  - biais lié aux non réponses : majore le taux de chômage

## **Arrêter le calage des DEFM sur les données de l'enquête emploi**

- 1. Publier séparément** les deux sources relatives à l'estimation du chômage :
  - Publication des DEFM mensuellement, sans mention d'un taux de chômage, sous le timbre de l'ANPE
  - Publication des résultats de l'enquête emploi au rythme jugé opportun par l'INSEE,
- 2. Compléter le questionnaire du recensement** de manière à obtenir un indicateur complémentaire sur l'évolution du chômage BIT
- 3. Publier à un rythme annuel un document d'analyse** des données relatives à l'évolution du marché du travail

## **Améliorer la précision des résultats de l'enquête emploi**

- 1. Augmenter la taille de l'échantillon**
- 2. Renforcer les travaux d'amélioration et de contrôle de la qualité de conception et d'exécution de l'enquête emploi**
  - Poursuivre les travaux sur les biais de l'enquête emploi et sur les méthodes de prise en compte de leurs effets dans les redressements effectués
  - Améliorer le contrôle et la formation des enquêteurs

## **Améliorer la compréhension des écarts entre les différentes sources et mieux informer sur le taux de chômage BIT**

- 1. Prendre en compte toutes les catégories de demandeurs d'emploi dans la publication des données administratives, clarifier et simplifier les catégories**
- 2. Poursuivre les travaux susceptibles d'éclairer les divergences entre données administratives et statistiques de l'enquête emploi**
  - Analyse des effets de la réforme du régime d'indemnisation du chômage et des différents effets de comportement (programmée par la DARES)
  - Appariement d'un échantillon de l'enquête emploi et du fichier ANPE
- 3. Mettre fin aux divergences entre les taux de chômage BIT calculés par l'INSEE et par Eurostat, concernant la recherche active d'emploi et en intégrant les départements d'outre-mer**
- 4. Assurer plus de transparence sur le sens et la portée des données publiées :**
  - 1.préciser les intervalles de confiance dans toutes les publications de l'INSEE
  - 2.signaler les évolutions des règles de gestion susceptibles d'avoir un impact statistique dans les publications des statistiques administratives